

GESTION DE LA RESERVE NATURELLE DES TRE PADULE DE SUARTONE

RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2020

La Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone (RNTP) s'étend sur 217 ha, abritant quatre mares temporaires méditerranéennes situées sur le plateau de Campucceli, au nord de la commune de Bunifaziu. Elle est située pour moitié sur le domaine public (propriétés du Conservatoire du littoral) et pour moitié sur des terrains privés.

Le plan de gestion quinquennal de la RNTP, présenté et approuvé par l'Assemblée de Corse le 30 mars 2017, couvre la période 2014-2019. Sur décision du Comité consultatif en date 27 novembre 2017, le plan de gestion a été prorogé d'une année supplémentaire. L'année 2020 a ainsi été consacrée à la poursuite des opérations de gestion prévues dans le plan et à l'évaluation de la mise en œuvre du plan pour la période 2014-2020.

GESTION ADMINISTRATIVE

En 2020, la gestion de la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone a mobilisé environ 1 ETP¹ réparti entre une conservatrice (1/4 ETP), une assistante scientifique (2/5 ETP), un assistant communication (1/4 ETP) et un technicien monitoring (36 HJ²). Un étudiant de première année de BTSA Gestion et Protection de la Nature de LEA-CFI/Jouy-en-Josas (ex Tecomah) a également été accueilli pour un stage d'une durée de 4 semaines, du 28 septembre au 23 octobre.

Les dépenses liées à la gestion de la RNTP n'ont pas fait l'objet d'un budget individualisé en 2020. Toutefois un montant de 1 041€ correspondant à l'acquisition de matériel réservé au suivi scientifique et un abonnement pour la station météo peut lui être rattaché directement, ainsi qu'un engagement de 21 966€ pour la réalisation de deux études.

Instances

Le Comité consultatif de la réserve naturelle ne s'est pas réuni en 2020.

Evaluation du plan de gestion

Conformément à la décision du comité consultatif de la réserve naturelle, une part importante de l'activité 2020 a été consacrée à l'évaluation du plan de gestion 2014-2019. L'évaluation couvre ainsi la période du 1/01/2014 au 31/12/2020.

La méthodologie élaborée et utilisée pour évaluer la mise en œuvre du plan a permis de recenser l'ensemble des produits réalisés durant la période considérée, de quantifier l'activité du gestionnaire au regard de celle qui était planifiée et enfin d'évaluer la progression vers les objectifs de gestion définis dans le plan.

476 produits ont ainsi été réalisés durant les sept années de mise en œuvre du plan (figure 1). Parmi ces produits, 417 correspondent à des opérations prévues dans le plan de gestion et 59 à des actions non planifiées. Le niveau d'aboutissement des produits, correspondance entre le produit réalisé et celui attendu, témoigne de la valeur satisfaisante de la quasi-totalité (95 %) des produits attendus réalisés.

Le bilan des produits réalisés a servi de support à l'évaluation proprement dite, permettant d'apprécier la mise en œuvre des opérations et la progression vers les objectifs de gestion.

¹ ETP : Equivalent Temps Plein

² HJ : Homme-Jour

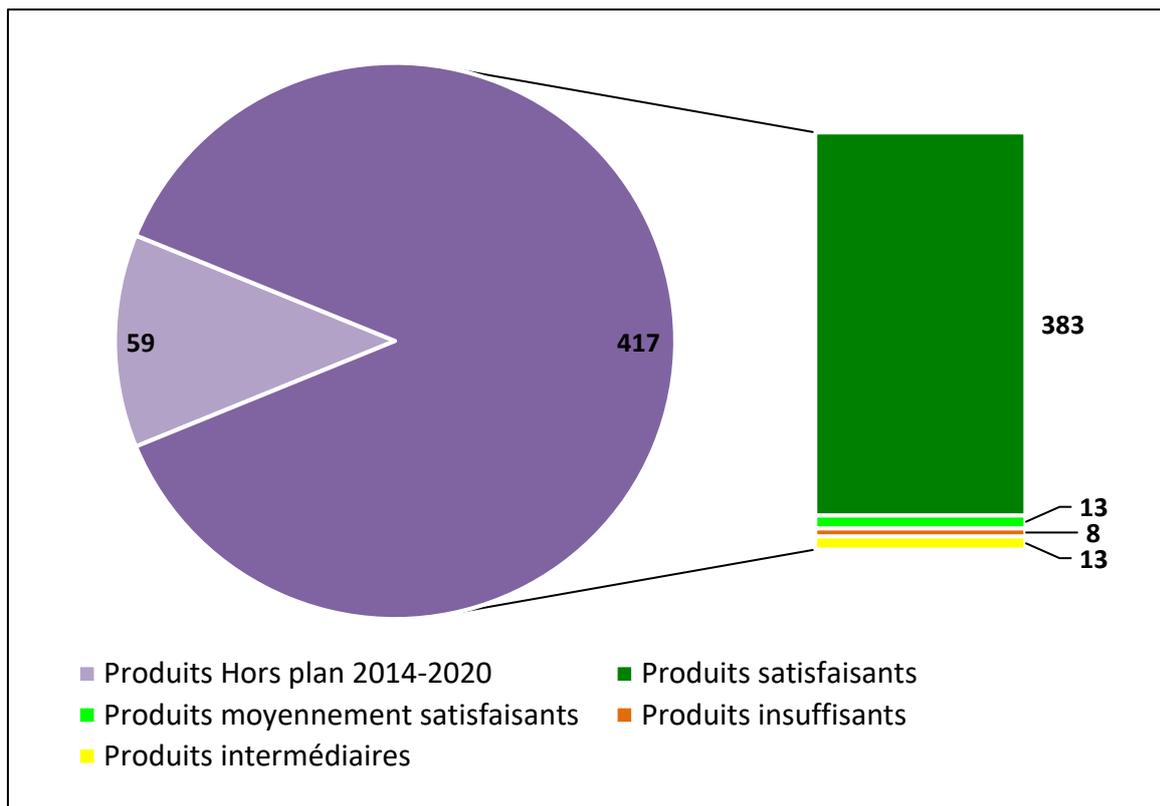


Figure 1 : Caractérisation des produits réalisés dans le cadre de la gestion de la RNTTP de 2014 à 2020

Ce travail d'évaluation, mené en interne sous la responsabilité de la conservatrice, sera présenté au prochain comité consultatif de la réserve naturelle, dans le courant du premier semestre 2021.

SURVEILLANCE, ENTRETIEN ET AMENAGEMENT

En 2020, plusieurs infractions à l'interdiction de circulation ont été constatées sur la piste principale traversant la réserve naturelle. Une coupe sauvage du maquis en bordure de celle-ci a également été constatée en juillet. Ces observations ont conduit à une augmentation des visites de surveillance sur site, ainsi qu'à un renforcement des contacts avec la nouvelle équipe de chasseurs fréquentant le site.

L'équipe de gestion, lors de l'exercice de ces missions, a assuré une présence sur le site lors de 45 journées différentes. Le panneau d'information d'interdiction de circulation placé sur le portail bloquant l'accès à la piste secondaire a été remplacé suite à sa dégradation volontaire. Sa présence, ainsi que la mise en place d'un nouveau cadenas en 2019, a néanmoins permis de limiter les débordements, aucune constatation de circulation sur la piste secondaire longeant les mares n'ayant été constatée.

Plus de 3 HJ ont été consacrés aux opérations de lutte contre des espèces exotiques envahissantes (EEE). *Cotula coronopifolia* a été arrachée sur Tre Padule Est au printemps et une demi-journée a été consacrée à la prospection d'individus d'*Opuntia ficus-indica*. Conformément à la décision du comité consultatif, une expérimentation de cerclage a été menée sur cinq individus d'*Acacia pycnantha* : l'écorce est retirée à la base de l'arbre et sur toute sa circonférence dans le but de provoquer la mort de l'individu sans avoir à le couper dans un délai de quelques mois à quelques années. Elle a l'avantage d'éviter la formation de rejets de souche.

Arrachage de *Dittrichia viscosa*

De plus, 3 HJ ont été consacrés à l'arrachage des repousses se *Dittrichia viscosa* sur TPC au printemps. Près de 4 000 pieds ont été arrachés (tableau I).

Après une baisse importante du nombre de pieds arrachés en 2019, l'année 2020 montre une recrudescence de la présence de l'espèce sur la mare (figure 2). Toutefois, le nombre de grands individus reste en-deçà de la situation initiale. Au regard de ces résultats, la poursuite de l'opération dans les prochaines années s'impose, notamment afin d'étudier un affaiblissement potentiel de la banque de graines présente dans le sol. Le bénéfice en terme paysager de l'opération apparaît toutefois d'ores et déjà flagrant.

Tableau I : Nombre de pieds arrachés sur TPC en 2020 selon leur classe de taille et leur localisation

Secteur	Petits (-15 cm)	Moyens (15 à 30 cm)	Grands (> 30 cm)	Pieds secs
Eau	1145	728	427	2
Bordure	148	133	102	0
Butte	1062	161	17	0
TOTAL	2 355	1 022	546	2

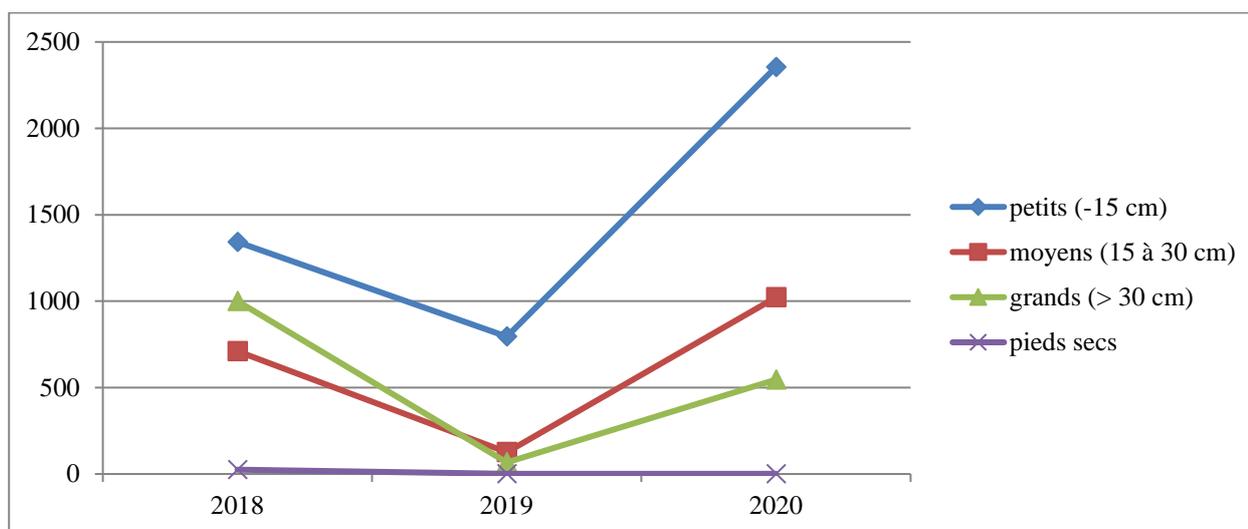


Figure 2 : évolution du nombre de pieds de *Dittrichia viscosa* arrachés sur TPC depuis 2018

ETUDES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES

Données météorologiques

L'installation d'une station météorologique en 2019 sur la réserve naturelle permet de disposer de données météorologiques d'une grande précision.

Sans surprise, le diagramme ombrothermique réalisé à partir de ces données met en évidence un climat xérothermique (méditerranéen), avec une courbe thermique toujours positive et des jours longs secs (figure 3). Avec quatre mois secs, le profil apparaît plutôt comme « mésoméditerranéen » (Bagnouls F., Gaussen H. Les climats biologiques et leur classification. In : *Annales de Géographie*, t. 66, n°355, 1957, pp.193-220).

Deux épisodes sont toutefois à relever : la faiblesse des précipitations au mois de février, assortie d'une légère hausse de la courbe de température, et la précocité des pluies automnales. De fortes précipitations ont ainsi été enregistrées dès le mois de septembre, avec un cumul mensuel de pluie égal à 182,2mm.

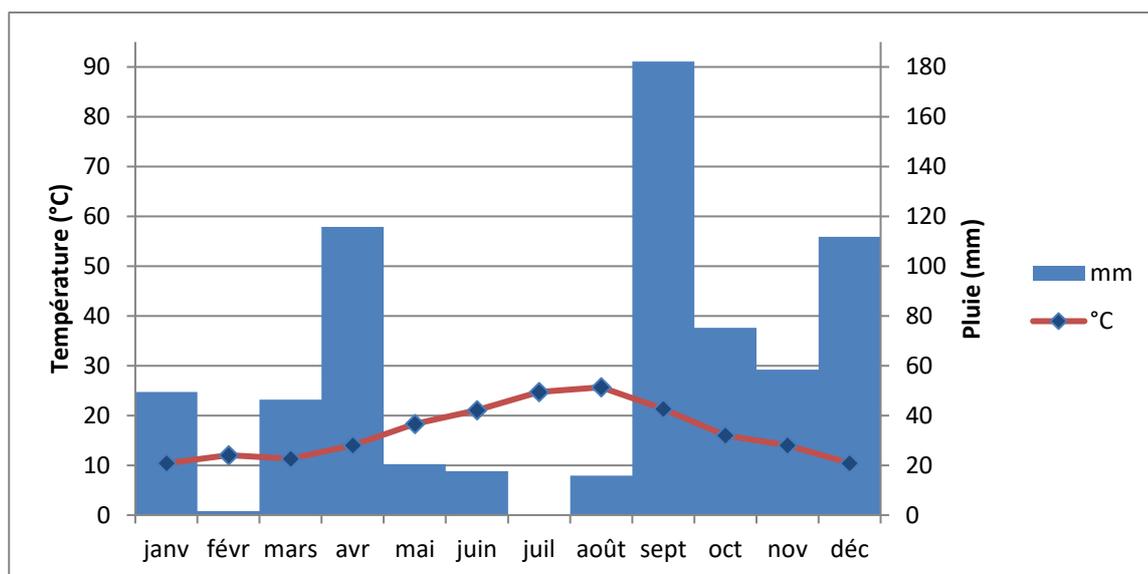


Figure 3 : diagramme ombrothermique station météorologique de Campucelli

Suivis hydrologiques des mares temporaires

Les suivis des niveaux des eaux de surface et de l'eau souterraine se sont poursuivis en 2020. 23 relevés ont été effectués durant l'année, seul un relevé durant la première période de confinement n'ayant pu être assuré.

La mise en eau des mares pour l'année 2019-2020 présente un profil caractéristique des mares temporaires méditerranéennes avec une mise en eau début novembre et un assèchement étalé entre la première quinzaine de juin pour Tre Padule Centre, la seconde pour Tre Padule Est et Ouest, et début juillet pour Padolu Maioru. La période d'assec a quand à elle été de courte durée (deux mois pour Padolu Maioru à trois mois pour Tre Padule Centre), les mares s'étant remises en eau dès la fin de mois de septembre.

Pour la deuxième année consécutive, un cumul de pluie automnal d'environ 120 mm a entraîné la mise en eau des mares.

Concernant les eaux souterraines, le profil de l'année 2020 apparaît comme rassurant après quatre années de très faible remplissage de la nappe souterraine. La nappe a en effet bénéficié d'une recharge précoce, dès le début du mois de septembre 2020, à la faveur de précipitations abondantes (figure 4). Le niveau de la surface piézométrique, niveau de profondeur de la surface séparant les zones saturée et insaturée du sol, a ainsi varié de 40 cm au-dessus du sol de la mare à 189 cm sous celui-ci. Il avait été mesuré à 347 cm sous la surface de la mare en octobre 2019.

Par ailleurs, des enregistreurs de température et de luminosité ont été installés dans les quatre mares durant la phase inondée permettant ainsi l'acquisition de ces paramètres physiques pour chacune des mares. Ces données ont été ajoutées à la base de données dédiée.

Suivi des ruisseaux temporaires

Un protocole a été défini pour assurer un suivi de l'écoulement des ruisseaux temporaires dès le début de l'année 2021. Les coordonnées géographiques des ruisseaux ont été relevées à l'automne 2020 afin de mieux comprendre leur cheminement et définir des points de suivi.

Suivis d'espèces

Le suivi de *Lestes macrostigma* par comptage simple a été réalisé pour la 7^e année consécutive. Après une année 2019 marquée par un assèchement précoce des mares et l'absence de capture, l'année 2020 a permis de constater la présence de l'espèce sur le site du mois de mai à l'assèchement des mares au mois de juillet.

Le suivi de l'indice kilométrique du sanglier *Sus scrofa* dans la réserve naturelle, initié en 2018, a été poursuivi. 4 relevés ont été effectués. Ce suivi, couplé à des observations par piégeage photographique et un suivi des captures par les chasseurs fréquentant la réserve naturelle, a pour ambition de concourir à l'estimation de l'abondance relative du sanglier dans la réserve naturelle.

Un nouveau protocole a été défini afin de suivre les effectifs de *Gennaria diphylla* le long de transects dans l'objectif d'évaluer l'état de la population de cette espèce protégée sur la réserve naturelle.

L'ensemble des bases de données relatives aux suivis et inventaires ont été mises à jour, notamment avec l'utilisation du logiciel SERENA de Réserves Naturelles de France pour les données naturalistes.

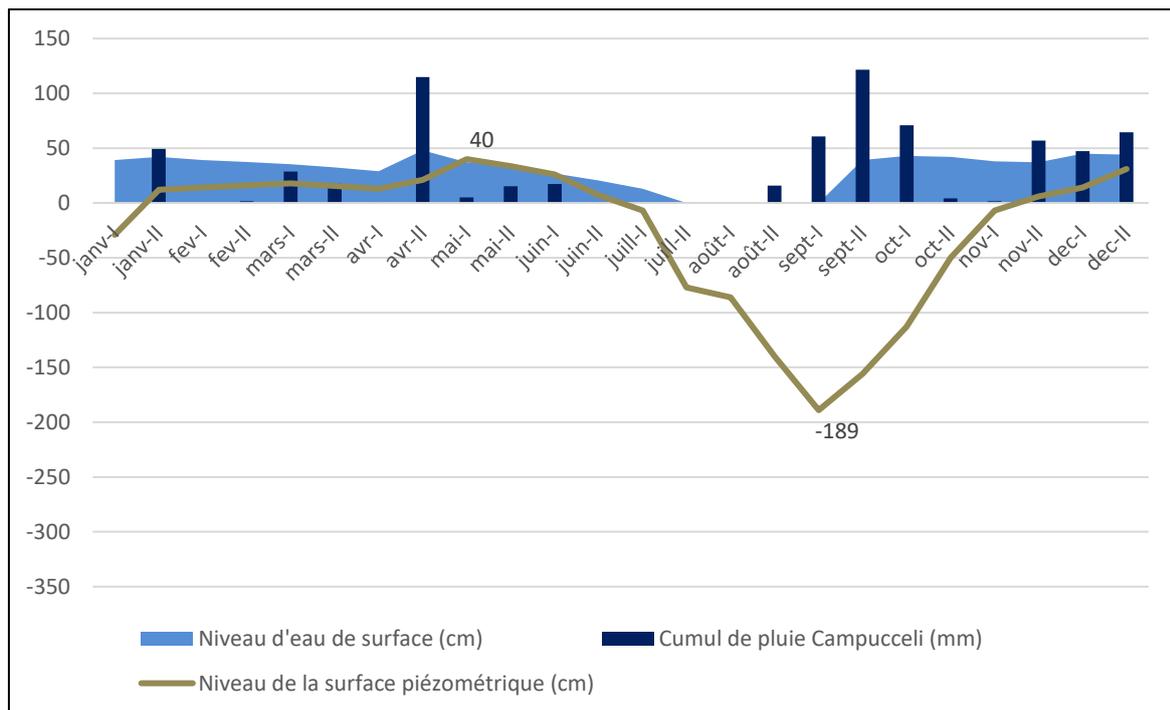


Figure 4 : suivi des niveaux d'eau de surface et piézométrique sur Padolu Maioru pour l'année 2020.

Inventaire des chiroptères

Dans le cadre de l'amélioration des connaissances concernant le rôle des zones humides de Corse pour les chauves-souris, le Groupe Chiroptères Corse (GCC) a réalisé en 2020 un diagnostic de la fréquentation des mares temporaires de 3 secteurs géographiques distincts (Agriate, Portivechju et Bunifaziu). La Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone est l'un des 7 sites retenus pour l'étude.

Trois méthodes d'inventaire ont été utilisées : deux méthodes acoustiques, active et passive, et la capture au filet. Dans la RNTP, seul la pose d'enregistreurs passifs (43 nuits en mars, avril et mai) et la capture au filet (le 12 octobre) ont pu être mises en œuvre. LE GCC a bénéficié de l'accompagnement du gestionnaire conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral n°2A-2020-09-10-001 du 10 septembre 2020 portant autorisation de prélèvements de chiroptères de Corse à des fins scientifiques dans la réserve naturelle.

Les dates d'échantillonnages sont imposées par le fonctionnement hydrologique des mares : fin d'hiver/début du printemps et début d'automne. Toutefois, elles correspondent à des périodes biologiques de faibles activités pour les chiroptères.

Avec 11 espèces inventoriées, les Tre Padule apparaissent comme le site échantillonné le plus intéressant, bénéficiant d'une richesse spécifique remarquable au regard des 22 espèces répertoriées en Corse. Le site

a néanmoins bénéficié d'une pression de suivi, notamment acoustique, supérieure aux autres sites du fait de sa mise en eau plus longue que les autres mares échantillonnées.

Dans l'ensemble, l'activité chiroptérologique apparaît plutôt faible. Les mares temporaires semblent plutôt un lieu de transit que de chasse pour les individus enregistrés, à l'exception des espèces suivantes : le Vespère de Savi (*Hypsugo Savii*), la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), la Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhli*), le Minioptère de Schreibers et l'Oreillard gris (*Plecotus austriacus*).

Si la faible attractivité des mares temporaires pour les chiroptères peut surprendre, notamment car elles constituent des sites de nourriture et d'abreuvement potentiels dans des secteurs géographiques qui en sont parfois dépourvus, elle peut s'expliquer par une disponibilité en proie courte dans le temps et peu propice à l'activité nocturne des chiroptères, ainsi que par la faible diversité chiroptérologique des secteurs échantillonnés par rapport aux autres microrégions insulaires. Dans ce contexte, le site des Tre Padule de par sa richesse spécifique et notamment l'écoute significative de certaines espèces à une période de l'année surprenante, apparaît susceptible d'être étudié à l'avenir afin de préciser la phénologie de sa fréquentation par les chiroptères et sa potentialité d'accueil de flux migratoires supposés mais jamais établis en Corse.

Inventaire mycologique

Une collaboration a été engagée avec le Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) pour l'inventaire des espèces mycologiques de la réserve naturelle. La RNTP a été intégrée à un partenariat entre CBNC et associations mycologiques à l'échelle de l'île et bénéficiera d'un suivi spécifique dès le début de l'année 2021.

Etude des peuplements de pins (*Pinus halepensis*) et de mimosas (*Acacia pycnantha*) de la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone et des terrains du Conservatoire du littoral avoisinant

Définie en étroite collaboration avec le Conservatoire du littoral propriétaire des secteurs où se situent ces plantations, une étude sur les peuplements de pins d'Alep *Pinus halepensis* et de mimosas dorés *Acacia pycnantha* a été engagée. Le prestataire retenu est M. Audeval (SELARL Corsexpertise), Expert Forestier Agréé. Réalisée au premier trimestre 2021, elle permettra une expertise sylvicole indispensable au choix d'un scénario de gestion de ces boisements visant à éviter leur extension, à maîtriser leur devenir, à limiter les risques d'incendie et à restaurer l'intégrité paysagère du site.

COMMUNICATION

Accueil du public

Les conditions sanitaires imposées par la pandémie de Covid-19 n'ont pas permis d'accueillir du public dans la réserve naturelle en 2020. L'ensemble des activités engagées, notamment avec les scolaires, n'ont pas eu lieu.

Documents de communication

Un rapport détaillé de l'activité 2019 a été produit pour le Comité consultatif de la réserve naturelle et le public extérieur. Il a été mis en téléchargement sur la page consacrée à la réserve naturelle du site internet de l'OEC.

Trois fiches de présentation de protocoles ont également été élaborées, la première pour le suivi de l'indice kilométrique de présence du sanglier, la seconde pour le suivi de *Gennaria diphylla* et la troisième pour le suivi des espèces exotiques envahissantes dans la réserve naturelle.

Captations sonores dans la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone

Une étude a été engagée en 2020 pour la réalisation de captations sonores dans la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone. Le prestataire retenu est M. MarcNamblard, audio-naturaliste reconnu. L'étude permettra de disposer d'enregistrements sonores de qualité professionnelle permettant de retranscrire les paysages sonores, aériens ou aquatiques, de la réserve naturelle à différents moments de l'année et de la journée. Deux sessions d'enregistrement de 8 jours complets chacune permettront de disposer de 18 compositions sonores, ainsi que des sons animaliers individualisés. Ce travail permettra l'élaboration d'outils pédagogiques novateurs et de compléter certains inventaires, notamment concernant l'avifaune.